

M. RÉGNIER: Il y a aussi ce que nous appelons la plus-value des biens immobiliers?

M. VOSS: Probablement pas à l'égard des fabriques. Si vous cherchiez à vendre l'immeuble d'une fabrique, vous constateriez que c'est une marchandise assez difficile à vendre.

M. RÉGNIER: Mais vous inscrivez une dépréciation d'environ deux millions de dollars au compte des dépenses.

M. VOSS: Je crois que nous l'indiquons séparément. Oui, nous l'avons fait. Il y a une dépréciation accumulée de l'ordre de 2½ millions de dollars. Elle s'applique aux immeubles, aux machines-outils, etc.

M. RÉGNIER: Cette pratique existe depuis plusieurs années, je suppose.

M. VOSS: Oui. Vous pouvez voir à la page 12 qu'elle atteint 27 millions de dollars.

M. RÉGNIER: Éventuellement, vous transformerez ce montant en bénéfices?

M. VOSS: Non. C'est une réserve de dépréciation.

M. RÉGNIER: Ou une plus-value du capital?

M. VOSS: Non. Je ne vois pas comment ce montant pourrait devenir une plus-value de capital, à moins que nous ne vendions, ce que nous n'avons pas l'intention de faire.

M. RÉGNIER: Pourriez-vous nous dire quel est le pourcentage sur la mise de fonds?

M. VOSS: Il est d'environ 8 p. 100. Comme vous pouvez le constater, notre mise de fonds, en 1960, est de 15 millions de dollars, à laquelle il faut ajouter \$41,756,000, et à cela il faudra ajouter \$4,109,867, le fonds de retraite des employés qui sont déjà à la retraite et auxquels il faut verser une pension. Cela fait un total de 60 millions de dollars ou d'environ 61 millions de dollars. Nos bénéfices nets, après la déduction des impôts, s'établissent à \$4,713,000, ce qui représente un intérêt d'environ 7 p. 100 sur la mise de fonds.

Si vous aviez de l'argent à placer, je vous conseillerais de ne pas le placer dans l'industrie des machines agricoles, parce que vous ne toucheriez que 7 p. 100 sur votre placement. En outre, vous prenez un gros risque, car vous pouvez tout aussi bien perdre de l'argent dans cette entreprise qu'en faire. Vous feriez beaucoup mieux d'acheter des obligations de l'État en ce moment.

M. RÉGNIER: Naturellement un grand nombre de cultivateurs vivent de la dépréciation sur leurs machines et leurs dépendances.

M. VOSS: Nous ne le faisons pas. Nous ne pouvons pas faire servir la dépréciation au paiement des salaires des ouvriers. Il n'y a aucun moyen de le faire.

Le PRÉSIDENT: Je crois que vous aviez une autre question à poser, monsieur McIntosh?

M. McINTOSH: Oui. A la page 17 de votre mémoire, vous déclarez que les pièces de rechange qui s'écoulent facilement représentent une bonne partie des achats de pièces de rechange que font les cultivateurs et que vous avez de nombreux concurrents dans le domaine des pièces de rechange. Je me demande si les autres concurrents peuvent fabriquer ces pièces constituantes ou ces pièces de rechange à aussi bon compte, ou à un prix de revient moins élevé que vous ne le pouvez? Le cas échéant, ne feriez-vous pas mieux d'acheter ces pièces de vos concurrents afin de faire baisser le coût de votre machine? Je ne sais trop quel est le montant en jeu.

M. VOSS: Vous vous demandez s'il ne serait pas avantageux pour nous d'acheter ces pièces de nos concurrents?

M. McINTOSH: S'ils peuvent les fabriquer à meilleur compte que vous.